

# *Rapports*

**des réunions des Commissions régionales de l'OIE  
organisées pendant la 80<sup>e</sup> Session générale  
à Paris, le 21 mai 2012**

---

**NOTE DU SIÈGE**

Les éventuels projets de recommandations émanant des Commissions régionales réunies pendant la Session générale doivent être présentés à nouveau, pour adoption, à l'occasion des prochaines Conférences de ces Commissions régionales tenues dans leur région, afin d'être examinés et éventuellement entérinés par l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la Session générale consécutive à ces Conférences régionales.

**RAPPORT DE LA RÉUNION  
DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

**Paris, le 21 mai 2012**

---

La Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique s'est réunie le 21 mai 2012 à la Maison de la Chimie à Paris, à 14 h 00. Ont participé à cette réunion 112 Délégués et observateurs de 40 Membres de cette Commission, 1 pays/territoire observateur ainsi que des représentants de 9 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Équatoriale, Kenya, Lesotho, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

Pays/territoires observateurs : Libéria

Organisations internationales/régionales : UA-BIRA, Union européenne, CEDEAO<sup>38</sup>, FAO, UMA<sup>39</sup>, SADC<sup>40</sup>, UEMOA<sup>41</sup>, Banque mondiale, OMC

La réunion était présidée par la Docteure Marosi Molomo (Lesotho), Vice-présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, assisté du Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique.

La Docteure Marosi Molomo, Déléguée du Lesotho et Vice-présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a accueilli les participants à la réunion.

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour figurant en annexe a été adopté à l'unanimité et distribué conjointement avec les annexes relatives aux points traités.

## **2. Contributions dues par les Membres à l'OIE**

La Docteure Marosi Molomo a fait remarquer que les arriérés de contribution de certains Membres étaient préoccupants et a exhorté les Délégués de la région auprès de l'OIE à s'assurer que leur pays s'acquittait bien de ses contributions.

---

<sup>38</sup> CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

<sup>39</sup> UMA : Union du Maghreb arabe

<sup>40</sup> SADC : Communauté pour le développement de l'Afrique australe

<sup>41</sup> UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

La Vice-présidente de la Commission a encouragé les Pays Membres de la région, en particulier ceux non-inscrits sur la liste du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en tant que pays les moins avancés (PMA), à faire passer leurs contributions de la 6ème à la 5ème ou 4ème catégorie.

### **3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique**

La Docteure Marosi Molomo, Vice-présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a brièvement rendu compte des activités auxquelles la Commission régionale de l'OIE a pris part depuis la dernière réunion annuelle de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, qui s'est tenue à l'occasion de la 79ème Session générale, en soulignant les principales conclusions issues de la réunion.

Elle a félicité et souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du personnel nommés auprès de la Représentation régionale et de la Représentation sous-régionale, puis elle a remercié l'OIE pour son constant soutien à l'Afrique et ce, dans divers domaines.

La Docteure Molomo a ensuite informé les Délégués que l'Afrique continuait à solliciter activement des missions PVS auprès de l'OIE pour que les pays puissent améliorer les performances de leurs Services vétérinaires.

Elle a nommé les différentes missions auxquelles les membres du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique avaient participé au cours de l'année, en attirant l'attention sur les différentes activités de renforcement des capacités, sessions de formation et manifestations mondiales.

La Docteure Molomo a également évoqué les activités et les missions prévues pour les membres du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique.

Elle a conclu en remerciant les bailleurs de fonds pour leur soutien financier et/ou en nature à l'égard du Fonds mondial de l'OIE pour la santé et le bien-être des animaux, ainsi que les pays accueillant les représentations de l'OIE, à savoir le Mali, la Tunisie, le Kenya et le Botswana, pour leurs contributions en nature.

### **4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE**

Le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a rendu compte des activités menées par la Représentation régionale et les trois (3) Représentations sous-régionales de l'OIE pour l'Afrique du 1er janvier au 1er mai 2012, ainsi que des activités prévues pour le reste de l'année.

Il a expliqué que ces activités avaient été conçues afin de remplir les obligations de la Représentation et faciliter la mise en œuvre du Cinquième Plan stratégique de l'OIE. Avec le soutien financier de l'UE et de bailleurs de fonds tels que les États-Unis d'Amérique, l'Italie, la France et d'autres bailleurs de fonds du Fonds mondial de l'OIE, il a été possible d'inclure des activités portant principalement sur la Bonne gouvernance des Services vétérinaires, le renforcement des capacités, la fourniture aux Membres d'une assistance, et le soutien offert aux Pays Membres pour améliorer la transparence lors de la notification des maladies, ainsi que d'autres activités élaborées autour de questions ayant une importance accrue dans la région.

Le Docteur Samaké a mentionné quelques activités en particulier qui se sont déroulées au cours de cette période, notamment l'organisation d'une table ronde avec les bailleurs de fonds, le développement d'un Plan d'action quinquennal (2012–2016) du GF-TADs pour l'Afrique, la mise en place d'une mission destinée à informer les dirigeants du Togo de la 20<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, et la tenue d'une réunion avec les Chefs de Services vétérinaires pour harmoniser la position des Délégués de l'OIE avant la 80<sup>e</sup> Session générale de l'OIE.

Il a également noté que la réunion des Chefs d'États de la CEDEAO avait créé le Centre régional de santé animale (CRSA) à Bamako en tant qu'institution spécialisée de la CEDEAO. À ce titre, le CRSA était donc éligible à une aide publique internationale.

Concernant les activités prévues entre le 1er mai et le 31 décembre 2012, le Docteur Yacouba Samaké a indiqué que les membres du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations régionales de l'OIE participeraient à diverses conférences mondiales de l'OIE, telles que la Session générale de l'OIE, la Conférence mondiale FAO/OIE sur le contrôle de la fièvre aphteuse et la Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal. Il a également mentionné le Plan d'action quinquennal du GF-TADs pour l'Afrique, qui sera présenté à l'occasion de la réunion du Comité de pilotage régional du GF-TADs pour l'Afrique, la participation de la Représentation au tout premier atelier sur le programme « Renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique » (Vet-Gov) et les réunions du Comité technique afin d'apporter un soutien aux programmes VET-GOV et PAN-SPSO, ainsi que plusieurs réunions de coordination des Centres régionaux de santé animale (CRSA).

**5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 82<sup>e</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2014**

La Commission régionale a proposé d'inscrire le thème technique suivant (accompagné d'un questionnaire adressé aux Membres) à l'ordre du jour de la 82<sup>e</sup> Session générale :

- « L'utilisation de nouveaux systèmes d'information et technologies dans la gestion de la santé animale ».

**6. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 20<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra à Lomé (Togo), en février 2013**

Le thème technique suivant (sans questionnaire) a été retenu pour la 20<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique :

- « L'importance d'intégrer le bien-être animal, la santé environnementale et la législation vétérinaire à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la contribution au produit intérieur brut agricole de l'Afrique ».

**7. Le point sur l'organisation de la 20<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique**

Le Docteur Batasse Batawi, Délégué du Togo auprès de l'OIE, a remercié les Délégués de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique d'avoir accepté la proposition du Togo d'accueillir la prochaine Conférence régionale en février 2013.

Il a indiqué que son pays était honoré d'accueillir cette importante manifestation pour la région et a convié tous les Délégués à Lomé en février 2013.

La Docteure Kinam Kombiagou, de la Délégation du Togo, a fait le point sur les différentes mesures prises par le Togo afin d'entamer l'organisation de la conférence. Elle a notamment évoqué la mission préparatoire de la Représentation régionale de l'OIE et du Siège de l'OIE qui s'est déroulée à Lomé en février dernier.

Puis, la Docteure Kinam Kombiagou a présenté l'organisation mise en place au niveau ministériel afin de garantir le succès de la Conférence.

En guise de conclusion, la Docteure Kinam Kombiagou a fourni des informations générales concernant l'hébergement à l'hôtel et l'obtention d'un visa, tout en précisant que ces informations seraient envoyées à l'ensemble des participants en temps voulu.

Avant de poursuivre avec le point suivant inscrit à l'ordre du jour, le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a lu un message de remerciement et de félicitations émanant du Docteur Saley Mahamadou, ancien Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique et ancien Délégué du Niger.

**8. Proposition de candidats à l'élection du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées (Commission du Code terrestre, Commission des animaux aquatiques, Commission des laboratoires et Commission scientifique)**

Après plusieurs discussions entre les Délégués OIE de la région en relation avec les propositions de candidatures, le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique a rappelé aux participants que la réunion de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique est une réunion institutionnelle au cours de laquelle les décisions doivent être prises par les Délégués OIE de la région.

**Bureau de la Commission régionale**

Président :	Docteur Marosi Molomo (Lesotho)
Vice-président :	Docteur Adam Hassan Yacoub (Tchad)
Vice-président :	Docteur Theogen Rutagwenda (Rwanda)
Secrétaire général :	Docteur Ahmed Chawky Karim Boughalem (Algérie)

**Conseil**

Docteur Jaouad Berrada (Maroc), en tant que Vice-président  
Docteur Botlhe Michael Modisane (Afrique du Sud), en tant que membre

**Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres**

Docteur Stuart Hargreaves (Zimbabwe)<sup>42</sup>

**Commission scientifique pour les maladies animales**

Docteur Gideon Brückner (Afrique du Sud)

**Commission des normes biologiques**

Docteur Emmanuel Couacy (Côte d'Ivoire)

**Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques**

Docteur Eli Katunguka (Ouganda)

**9. Note de l'OIE relative à l'organisation d'une table ronde avec les bailleurs de fonds**

Le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a exposé le but recherché par la note de l'OIE relative à l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds.

Il a expliqué que les pays qui avaient accueilli une mission d'analyse des écarts PVS avaient reçu un plan global afin de renforcer leurs Services vétérinaires, ainsi que le soutien des experts de l'OIE. Ce plan quinquennal s'accompagnait de mesures spécifiques à prendre et d'un budget indicatif.

---

<sup>42</sup> Il est à signaler que le Dr Hargreaves n'a pas été en mesure de participer aux réunions de la Commission du Code au cours des deux dernières années en raison de sérieux problèmes de santé.

Le Docteur Samaké a fait remarquer que l'organisation d'une table ronde nécessitait la pleine appropriation du processus par le pays, et ce de manière institutionnelle, afin de s'assurer que celui-ci était en position d'exécuter efficacement ce processus.

Il a ajouté qu'il fallait y consacrer du temps. En effet, il était indispensable de s'assurer de la participation d'individus compétents, ainsi que de l'adoption par le pays d'un plan d'action chiffré au moins trois mois avant les discussions de la table ronde.

Puis, le Docteur Samaké a présenté brièvement les différentes étapes de la préparation d'une table ronde avec les bailleurs de fonds :

- a) Constitution d'une équipe nationale composée de représentants des Services vétérinaires (composantes publique et privée) et d'autres ministères concernés, y compris ceux des finances et des affaires étrangères.
- b) Mise à jour et actualisation du plan d'action chiffré, présentant en détails la contribution financière du pays, et mise en place d'un calendrier des réunions bilatérales avec les partenaires stratégiques du pays.
- c) Adoption par le gouvernement du plan d'action chiffré et du calendrier des réunions bilatérales.
- d) Présentation par le Ministre des affaires étrangères du plan d'action au Chef des missions diplomatiques et consulaires du pays. Puis, parution d'un communiqué de presse. Y compris la Banque mondiale et l'Union européenne.
- e) Envoi d'une lettre d'invitation et du plan d'action chiffré aux partenaires stratégiques.
- f) Tenue de consultations bilatérales entre le Ministre de l'élevage et les partenaires stratégiques. Le Directeur de la coopération internationale et le Directeur de la dette publique assistent également à ces consultations.
- g) Tenue de la table ronde.

Le Docteur Samaké a conclu sa présentation en expliquant que les experts de l'OIE pouvaient prendre part aux étapes (b), (c), (f) et (g) du processus.

## **10. Commentaires sur le projet BTSF et futurs travaux concernant la bonne gouvernance en Afrique**

Le Docteur Daniel Bourzat, Conseiller du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a fait le point sur les activités qui ont été menées dans le cadre du programme « Meilleure formation pour des aliments plus sains » (BTSF), en citant notamment les nombreuses formations suivies par les Délégués et les points focaux de l'OIE. Il a rappelé aux Délégués que ce programme avait bénéficié d'un financement pour la période comprise entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2012. Cette subvention du Fonds mondial de l'OIE a été utilisée dans son intégralité et est aujourd'hui complètement épuisée.

Le Docteur Bourzat a informé les Délégués que l'OIE avait dispensé en tout 4 400 jours-personnes de formation, avec l'aide des experts des Laboratoires de référence et des Centres collaborateurs de l'OIE. Ces formations ont toutes reçu une évaluation très positive de la part des participants.

Le Docteur Bourzat a ajouté que ces formations avaient permis d'améliorer considérablement la gouvernance des Services vétérinaires des Pays Membres de l'OIE et a recommandé qu'elles soient poursuivies à l'avenir.

Il a, en outre, noté que grâce à ce même programme, l'Afrique comptait le plus grand nombre de Pays Membres de l'OIE ayant participé au processus PVS de l'OIE. Ainsi, 51 pays sur 52 ont bénéficié d'une analyse afin d'évaluer la performance de leurs Services vétérinaires par rapport aux normes de qualité de l'OIE (Évaluation PVS de l'OIE) et 36 pays ont bénéficié d'une analyse supplémentaire afin de déterminer de quelle manière ces écarts, relatifs à leur capacité à se

conformer à ces normes, pouvaient être comblés (Analyse des écarts PVS de l'OIE). Il a également indiqué que 21 pays se préparaient à moderniser leur législation vétérinaire alors que 8 avaient déjà bénéficié de missions de suivi ou se préparaient à une table ronde organisée avec des partenaires techniques internationaux. Ces tables rondes permettront de garantir le financement durable de leur plan de développement stratégique, élaboré dans le cadre du processus PVS de l'OIE.

Le Docteur Bourzat a observé que le programme BTSEF avait aussi permis de renforcer le programme de jumelage entre laboratoires. En effet, 13 projets de jumelage étaient en cours en Afrique, un était achevé et un autre, sur la peste des petits ruminants, touchait à sa fin.

En guise de conclusion, le Docteur Bourzat a déclaré que le nouveau programme, « Meilleure gouvernance vétérinaire en Afrique », devait pouvoir reprendre les rênes du projet BTSEF, au moins en partie, et poursuivre ses réalisations.

#### **11. Le point sur les mécanismes du GF-TADs**

Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a fait le point sur les différentes activités qui ont été réalisées dans le cadre des mécanismes du GF-TADs pour l'Afrique. Il a insisté sur l'élaboration du Plan d'action quinquennal et le fait que des dates et l'ordre du jour provisoires de la prochaine réunion du Comité de pilotage régional du GF-TADs pour l'Afrique avaient été fixés.

Le Docteur Samaké a souligné que le plan quinquennal devait tenir compte des piliers du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine de l'Union africaine, de l'Accord GF-TADs datant de 2004, ainsi que des recommandations formulées par le Comité de pilotage mondial du GF-TADs au cours des quatre dernières années. Il devait également se conformer aux axes politiques prévus par les Plans stratégiques de l'OIE (2011–2015), du BIRA (2010–2014) et de la FAO. De surcroît, le Docteur Samaké a mis l'accent sur le fait que le Plan devait prendre en considération les spécificités de chaque communauté économique régionale, notamment en termes de maladies prioritaires, ainsi que les enseignements tirés lors de l'éradication de la peste bovine.

Il a expliqué que les principaux objectifs du plan consistaient à : 1) contribuer à l'amélioration de la transparence de la situation des maladies animales dans le monde ; notamment, en avertissant l'OIE de la survenue de tout événement épidémiologique exceptionnel ; 2) réduire l'impact potentiel des crises de santé animale et des risques pour la santé humaine ; 3) améliorer la gouvernance des Services vétérinaires, conformément aux normes de qualité de l'OIE ; 4) garantir l'obtention d'un financement approprié pour mettre en œuvre à tout moment les programmes de prévention, détection et contrôle des maladies et faciliter l'éradication des maladies animales ; et 5) promouvoir une approche régionale à l'égard du contrôle des maladies transfrontalières.

Le Docteur Samaké a conclu en rappelant que le Plan d'action quinquennal serait présenté pour approbation à l'occasion de la prochaine réunion du Comité de pilotage du GF-TADs pour l'Afrique, qui se tiendra en juillet 2012.

#### **12. Le point sur la stratégie mondiale pour le contrôle de la fièvre aphteuse et la feuille de route de l'approche de lutte progressive contre la fièvre aphteuse (FMD-PCP) en Afrique**

Le Docteur Joseph Domenech du Service scientifique et technique de l'OIE a déclaré que la Stratégie mondiale pour le contrôle de la fièvre aphteuse avait été préparée par un Groupe de travail mixte OIE-FAO, créé conformément aux recommandations issues de la première Conférence mondiale sur le contrôle de la fièvre aphteuse, qui s'est tenue à Asunción (Paraguay) en juin 2009. Les grandes lignes de la stratégie ont été présentées à l'occasion de la 79<sup>e</sup> Session générale de l'OIE, qui s'est tenue à Paris en mai 2011. L'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE avait, à l'époque, passé une résolution soutenant la rédaction de cette stratégie dans le cadre du mécanisme GF-TADs de l'OIE et de la FAO.

Près de 50 partenaires issus des Pays Membres, d'organisations régionales et internationales, des représentants du secteur privés et des experts sélectionnés, y compris des experts de la faune sauvage, ont participé à ce processus, ainsi que les membres de la Commission scientifique pour les maladies animales.

Le Docteur Domenech a noté que la Stratégie mondiale abordait la question du contrôle progressif de la fièvre aphteuse dans le cadre d'objectifs généraux, à savoir la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la génération de revenus et le développement rural dans les pays en développement, ainsi que la protection de la biodiversité. La mise en œuvre des programmes de contrôle progressif de la fièvre aphteuse (Point 1 de la Stratégie mondiale) a été considérée comme le point de départ pour améliorer l'environnement des Services vétérinaires (Point 2) et réduire l'impact d'autres maladies animales transfrontalières importantes (Point 3). Pour chaque point, les objectifs, les principes sous-jacents, les outils à utiliser (en particulier l'outil PCP pour le Point 1 et l'outil PVS pour le Point 2, les systèmes de surveillance, les laboratoires et les vaccins), ainsi que les activités à effectuer, ont tous été décrits dans le document relatif à la Stratégie mondiale.

Puis, il a expliqué que la stratégie mondiale s'inspirait de l'expérience acquise par d'autres régions, et que le meilleur moyen de lutter contre la fièvre aphteuse et d'autres maladies animales transfrontalières était, outre l'engagement des pays et une coordination mondiale, de travailler à l'échelle régionale. Plusieurs réunions ont été organisées dans le cadre de la feuille de route régionale pour évaluer à quel stade du PCP-FMD se trouvait chaque pays et préparer pour 2022 une stratégie et une vision régionale pour l'Afrique. Les résultats des ateliers qui se sont tenus à Nairobi en 2009 pour l'ensemble du continent africain, à Gaborone en mars 2011 pour la région de la SADC et à Nairobi en mars 2012 pour l'Afrique de l'Est ont tous été récapitulés.

Pour finir, le Docteur Domenech a ajouté qu'un atelier avait également été prévu pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et qu'il aurait lieu avant la fin 2012. La nouvelle situation du SAT2, actuellement présent en Égypte et en Libye, était préoccupante et ferait l'objet d'un examen particulier. Les objectifs et l'ordre du jour de la deuxième Conférence mondiale FAO/OIE sur le contrôle de la fièvre aphteuse, qui se tiendra à Bangkok du 27 au 29 juin 2012, seraient également abordés.

### **13. Présentation du Centre panafricain des vaccins vétérinaires (PANVAC)**

Le Docteur Karim Toukara, Directeur du Centre panafricain des vaccins vétérinaires, a présenté le PANVAC de manière à étayer la candidature de ce dernier au statut de Centre collaborateur de l'OIE. Il a expliqué que la vision du PANVAC consistait à créer un Centre de référence reconnu sur la scène internationale en matière de contrôle qualité des vaccins, de transfert de technologie, de production de réactifs aux fins de diagnostic et de surveillance et de renforcement des capacités, dirigés par et pour les professionnels africains.

Puis, il a ajouté que le PANVAC avait été officiellement lancé le 12 mars 2004, à Debre Zeit (Éthiopie), en tant que Centre régional de l'Union africaine au sein du Service de l'économie rurale et de l'agriculture, conformément aux décisions issues de la 67<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) en 1998.

Il a attiré l'attention sur le fait que l'UA-PANVAC avait déjà accompli d'importantes réalisations : sa contribution à l'éradication mondiale de la peste bovine, qui a joui d'une reconnaissance internationale, et le développement de la technologie Xerovac afin de produire un vaccin vivant thermostable en étaient les principales.

Le Docteur Toukara a indiqué que l'UA-PANVAC fonctionnait actuellement avec deux unités principales (contrôle qualité des vaccins et production des réactifs), un bâtiment administratif, cinq laboratoires physiquement distincts (contrôle qualité des vaccins, production des réactifs, biologie moléculaire, niveau 3 de biosécurité et développement des procédés) et des installations pour animaux de laboratoire.

Concernant l'Unité contrôle qualité des vaccins, le Docteur Tounkara a précisé que celle-ci était responsable de la certification des vaccins suivants et appliquait à cet effet les normes de l'OIE : vaccins contre la peste des petits ruminants, la péripneumonie contagieuse bovine, la pleuropneumonie contagieuse caprine, la clavelée et la variole caprine, la fièvre de la Vallée du Rift, la septicémie hémorragique, la bursite infectieuse, la maladie de Newcastle et la peste équine. D'autres vaccins peuvent également être ajoutés à cette liste à la demande des États Membres de l'Union africaine (UA).

L'Unité contrôle qualité des vaccins conserve aussi un stock de souches et de cellules, destinées à la production de vaccins, qui sont fournis aux États Membres de l'UA à leur demande.

Le Docteur Tounkara a conclu en déclarant que l'UA-PANVAC continuerait à fournir des services aux États Membres de l'UA et à mettre en œuvre des projets contribuant à l'amélioration de la santé des animaux d'élevage en Afrique.

#### **14. Présentation de la Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PATTEC)**

Le Docteur Hassane H. Mahamat, Coordinateur PATTEC, a rendu compte des principales réalisations et activités du programme de l'Unité de coordination PATTEC pour l'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase, et de la marche à suivre.

Il a expliqué que l'initiative PATTEC était née d'une décision collective, exhortant les pays touchés par la trypanosomiase et leurs voisins à lancer une action ferme et conjointe afin d'éliminer rapidement ce fléau.

Le Docteur Mahamat a indiqué que, dans le cadre du rôle qui avait été conféré à la Commission de l'Union africaine afin de coordonner les activités de mise en œuvre de l'initiative PATTEC, celle-ci avait déployé de nombreux efforts afin de développer un mécanisme durable permettant aux pays de recevoir un soutien. Ceci a abouti à la création de l'Unité de coordination PATTEC, dont le mandat consiste à promouvoir, organiser, surveiller, évaluer et coordonner les activités visant à éradiquer la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase de l'ensemble du continent, ainsi qu'à mobiliser les ressources nécessaires (financières, matérielles, humaines, etc.) en vue de leur mise en œuvre.

#### **15. Proposition d'un nouveau Centre collaborateur**

La Docteure Susanne Münstermann, du Service scientifique et technique de l'OIE, a rappelé aux Délégués les procédures à suivre en vue de désigner un nouveau Centre collaborateur de l'OIE. Elle a insisté sur le fait qu'il était indispensable d'obtenir l'approbation de la Commission régionale avant de soumettre toute proposition à la Commission spécialisée compétente.

La Commission régionale pour l'Afrique a pris acte du fait que le Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC), situé à Debre Zeit (Éthiopie), avait soumis sa candidature au statut de Centre collaborateur de l'OIE pour le contrôle qualité des vaccins vétérinaires. En s'appuyant sur la présentation succincte de l'établissement candidat concernant les activités qu'il avait prévues, la Commission a accepté à l'unanimité de soutenir cette candidature, qui sera étudiée par la Commission des normes biologiques au cours de sa prochaine réunion.

#### **16. WAHIS/WAHID – État d'avancement de sa mise en œuvre par les Membres dans la région**

La Docteure Yassim Mustafa, du Service de l'information sanitaire de l'OIE, a fait le point sur les rapports semestriels et annuels soumis par les pays et les territoires de la région concernant leur situation zoonositaire pour 2011, ainsi que sur le nombre de questionnaire sur les maladies de la faune sauvage remis par les Membres de la région. Puis, elle a demandé à ceux qui n'avaient pas encore transmis certaines parties ou l'ensemble de leurs rapports de le faire au plus vite. 60 % des Membres de la région ont fait parvenir un rapport annuel complet pour 2011.

Pour finir, la Docteure Yassim Mustafa a rappelé à quel point il était important que les pays et les territoires envoient régulièrement à l'OIIE leurs informations sanitaires sur les maladies des animaux terrestres et des animaux aquatiques.

## 17. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIIE

- **Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)**

Le Docteur Henry Wamway, fonctionnaire principal intérimaire en matière de politiques de commerce et de marché, s'est exprimé au nom du Professeur Ahmed El Sawalhy, Directeur de l'UA-BIRA.

Le Docteur Wamway a tenu à remercier, au nom de l'UA-BIRA, tous les États Membres ainsi que les partenaires techniques et financiers pour leur soutien et leur participation active aux différentes activités de l'organisation.

Puis, il a insisté sur l'importance pour l'UA-BIRA d'obtenir un consensus entre les pays de la région. Afin de parvenir à une meilleure communication au sein de la région, il a expliqué que l'UA-BIRA continuerait à œuvrer à l'amélioration des procédures suivies afin de dégager des positions techniques communes dans la région.

- **Banque mondiale**

Le Docteur Stéphane Forman, Représentant de la Banque mondiale, a brièvement exposé les activités de la Banque mondiale en Afrique et plus particulièrement celles ayant trait à l'élaboration d'une nouvelle stratégie mondiale pour les 10 années à venir et d'un nouveau plan d'action pour les 3 prochaines années. Ces activités seront présentées en détail par le Docteur François Legall au cours de la séance plénière.

Le Docteur Forman a mentionné les 3 piliers de la stratégie qui sont axés sur : l'élevage et les ressources naturelles ; l'élevage et la justice sociale et l'élevage et la santé.

Pour finir, il a mentionné le fort engagement de la Banque mondiale dans la plateforme Alive, ainsi qu'au niveau des projets développés dans certains pays d'Afrique dans le prolongement du processus PVS de l'OIIE.

- **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Le Docteur Cheikh Ly, Responsable régional pour la production et la santé animales à la FAO, a déclaré aux Délégués que les maladies animales demeuraient l'une des principales entraves au développement de l'Afrique. Leurs effets, à la fois directs et indirects, avaient des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire, les capitaux, les moyens de subsistance, la santé publique, le commerce national et régional, ainsi que la croissance économique nationale et régionale. Selon lui, la prévention et le contrôle des maladies zoonotiques et animales transfrontalières et prioritaires requéraient l'existence de mécanismes régionaux et sous-régionaux sous-tendant la collaboration entre les pays, les chaînes de valeur, les secteurs et les régions.

Le Docteur Ly a fait observer que la FAO avait fusionné plusieurs de ses projets africains qui partageaient un objectif stratégique commun, à savoir l'obtention d'une production animale à la fois durable et accrue en réduisant les maladies animales et les risques pour la santé humaine qui en découlent. Pour y parvenir, il était prévu d'aider les pays et les CER à développer et mettre en œuvre leurs politiques en matière d'élevage et leurs plans d'action relatifs à la santé animale, en vue de prévenir et contrôler les maladies zoonotiques et animales prioritaires, d'accroître la production, d'améliorer l'accès aux marchés et de renforcer la santé publique vétérinaire.

Il a également indiqué que le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, à Accra, en collaboration avec quatre bureaux sous-régionaux, à Libreville, Addis-Abeba, Harare et Accra, ainsi que les Centres d'urgence de la FAO pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières (ECTAD), à Bamako, Nairobi et Gaborone, couvriraient les questions de santé animale de l'Afrique subsaharienne de concert avec le Bureau régional de la FAO pour le Moyen-Orient, au Caire, et le bureau sous-régional à Tunis.

Pour finir, le Docteur Ly a déclaré que la FAO collaborait étroitement avec l'OIIE, l'UA-BIRA, l'OMS et les CER dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (CAADP) afin de mettre en œuvre et renforcer les capacités régionales et nationales des systèmes de santé animale en Afrique.

- **Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)**

Le Docteur Soumana Diallo, Représentant de la Commission de l'UEMOA, a parlé du nombre de réformes en santé animale entreprises dans les domaines des zoonoses et de la sécurité sanitaire des aliments par la Commission de l'UEMOA, afin de faciliter la mise en œuvre de la politique agricole de l'Union.

Le Docteur Diallo en a exposé les détails, comme suit :

- 1) harmonisation de la législation relative aux médicaments à usage vétérinaire ;
- 2) évaluation des Services vétérinaires nationaux, à l'aide de l'Outil de l'OIIE pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires (PVS), et adoption d'un plan stratégique de l'UEMOA afin de renforcer les capacités des Services vétérinaires ;
- 3) mise en œuvre de réformes dans le domaine de la sécurité sanitaire des animaux et des produits qui en sont dérivés ;
- 4) mise en place de projets destinés à soutenir le contrôle et l'éradication des maladies animales ; et
- 5) adoption d'une directive sur la libre circulation et installation au sein de l'UEMOA des chirurgiens vétérinaires ressortissants des États Membres de l'UEMOA.

Le Docteur Diallo a fait savoir que les activités prévues par l'UEMOA pour 2012 étaient axées sur la poursuite de programmes déjà en cours concernant : l'harmonisation de la législation relative aux médicaments à usage vétérinaire ; le contrôle qualité des médicaments par la conduite de campagnes successives en vue d'améliorer les conditions sur le marché des médicaments à usage vétérinaire ; la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments. De surcroît, l'UEMOA continuera à offrir son soutien aux États Membres en ce qui concerne le contrôle des maladies animales (maladie de Newcastle, fièvre charbonneuse, etc.) et les crises graves de santé animale.

En guise de conclusion, le Docteur Diallo a indiqué que la Commission de l'UEMOA lancerait en 2012, avec le soutien de l'OIIE, une étude afin de définir une stratégie régionale pour le contrôle de la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB).

- **Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC)**

Le Docteur B. Hulman, Haut Responsable des programmes de la SADC, a présenté brièvement l'Unité Développement de l'élevage de la Direction alimentation, agriculture et ressources naturelles (FANR) de la SADC, en exposant les principaux domaines d'intervention de la Direction FANR ainsi que les différents programmes grâce auxquels ces interventions seront coordonnées.

Concernant la politique en matière d'élevage, le Docteur Hulman a mis en exergue les différents projets, notamment : a) le projet de la SADC sur les ressources génétiques des animaux d'élevage ; b) la promotion de l'intégration au sein du secteur de l'élevage, c) le projet de la

SADC sur les maladies animales transfrontalières ; d) la sécurité sanitaire des aliments et le renforcement des capacités à l'égard du contrôle des résidus ; et e) le projet de la SADC sur la fièvre aphteuse.

Il a également formulé des commentaires sur le Comité technique élevage (LTC en anglais) de la SADC, auquel participent les Directeurs responsables de l'élevage et des Services vétérinaires des États Membres de la SADC. Le LTC dirige l'Unité Secteur de l'élevage de la Direction FANR afin de répondre aux besoins de ses États Membres en ce qui concerne le développement de leur élevage.

Le Docteur Hulman a conclu en exprimant son intérêt concernant le statut de « risque d'encéphalopathie spongiforme bovine indéterminé » des États Membres de la SADC. Il a demandé à l'OIE de fournir des orientations afin d'obtenir le statut historiquement indemne d'encéphalopathie spongiforme bovine.

- **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**

La Docteure Vivian Iwar, Directrice des ressources animales de la commission de la CEDEAO, a soumis à la Commission un rapport sur les activités de la CEDEAO. Ce rapport a été diffusé à tous les participants dans le document de travail. En raison du manque de temps, la Docteure Iwar n'a pas pu présenter son rapport, qui a été résumé comme suit.

La Commission de la CEDEAO a mis en place un plan stratégique afin de transformer le secteur de l'élevage, entre 2011 et 2020, dans le cadre de Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP). Ce plan se compose de quatre principaux éléments : la promotion des chaînes de valeur de la viande et des produits laitiers, la transhumance transfrontalière, la restructuration du secteur de la production animale, et le financement.

La Commission de la CEDEAO a effectué un atelier sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) à Ouagadougou (Burkina Faso), avec le soutien de l'UE, afin de renforcer les capacités des Comités SPS nationaux (NSPSC) lors de négociations commerciales internationales. Une formation de sensibilisation a également été réalisée en collaboration avec l'UA-BIRA dans le cadre du projet PAN-SPSO à Bamako.

La Commission de la CEDEAO a organisé la réunion inaugurale du Comité vétérinaire régional à Accra (Ghana). Le Comité a formulé des recommandations encore plus poussées sur le renforcement de la surveillance épidémiologique et des réseaux de laboratoire dans la région, la hiérarchisation des principales maladies animales transfrontalières et zoonoses à contrôler, et le développement d'un plan promotionnel pour relancer le secteur de l'élevage.

Pour conclure, la Commission de la CEDEAO a convoqué une réunion technique régionale des Directeurs de la production animale, à Accra (Ghana), afin de valider une étude sur la transhumance transfrontalière. Cette étude a été menée en collaboration avec le bureau sous-régional de la FAO. Le texte de la CEDEAO sur la transhumance a également été revu, afin de trouver des solutions aux éternels problèmes de transhumance dans la région.

La réunion a officiellement pris fin à 19h25.

---

.../Annexe

**RÉUNION DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

**Paris, lundi 21 mai 2012**

---

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour (Dr Marosi Molomo, Délégué du Lesotho et Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique)
2. Contributions dues par les Membres à l'OIE (Dr Marosi Molomo)
3. Rapport de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Dr Marosi Molomo)
4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE (Dr Yacouba Samaké, Représentant régional pour l'Afrique)
5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 82<sup>ème</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2014 (Dr Yacouba Samaké)
6. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 20<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra à Lomé (Togo), en février 2013 (Dr Yacouba Samaké)
7. Le point sur l'organisation de la 20<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Dr Batasse Batawui, Délégué du Togo auprès de l'OIE)
8. Proposition de candidats à l'élection du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées (Commission du Code terrestre, Commission des animaux aquatiques, Commission des laboratoires et Commission scientifique) (Dr Marosi Molomo)
9. Note de l'OIE relative à l'organisation d'une table ronde avec les bailleurs de fonds (Dr Yacouba Samaké)
10. Commentaires sur le projet BTSF et futurs travaux concernant la bonne gouvernance en Afrique (Dr Daniel Bourzat, Conseiller auprès du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
11. Le point sur les mécanismes du GF-TADs (Dr Yacouba Samaké)
12. Le point sur la stratégie mondiale pour le contrôle de la fièvre aphteuse et la feuille de route de l'approche de lutte progressive contre la fièvre aphteuse (FMD-PCP) en Afrique (Dr Domenech, Service scientifique et technique de l'OIE)
13. Présentation du Centre panafricain des vaccins vétérinaires (PANVAC) (Dr Karim Tounkara, AU/PANVAC)
14. Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsétsé et de la trypanosomiase (PATTEC) (Dr Hassane Mahamat, AU/PATTEC)
15. Propositions de désignations des nouveaux Centres collaborateurs de l'OIE
16. WAHIS/ WAHID – État d'avancement de sa mise en œuvre par les Membres de la région (Service de l'information sanitaire)

17. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

- Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)
  - Banque mondiale
  - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
  - Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)
  - Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
  - Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
-





**Organisation  
Mondiale  
de la santé  
Animale**

**World  
Organisation  
for Animal  
Health**

**Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal**

